

**POSTULAT URGENT**  
**du groupe PDCB, par les députés Pascal Dubosson (suppl.) et Jérôme Buttet,**  
**concernant les gens du voyage, il est temps de tirer des leçons et de prendre des**  
**mesures (11.09.2012) 2.238**

Critères d'urgence

Actualité de l'événement: l'événement en question s'est produit fin juillet dans le Chablais. D'autres événements similaires se sont produits depuis dans le canton de Vaud.

Imprévisibilité: On ne pouvait prévoir cet événement et sa gestion approximative.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate: l'été n'est pas fini, les gens du voyage sont encore dans la région. Il y a encore eu des problèmes le jeudi 6 septembre 2012 dans le canton de Vaud. De plus, la tente louée par les protagonistes est encore sur le terrain agricole, sous séquestre.

Sans revenir dans le détail sur l'événement de fin juillet qui a eu lieu dans le Chablais, il est important à nos yeux d'analyser et de clarifier la situation.

Une série d'avis exposés dans les médias, émanant de la police, de la justice, d'avocats et de politiciens divergent quant aux responsabilités dans cette affaire. Chacun renvoyant la responsabilité à un autre.

Nous n'avons pas encore eu droit à l'avis du Conseil d'Etat, de la cheffe du DSSI en particulier.

Alors que des événements précédents avaient été réglés plus simplement, il nous semble que le cas qui nous occupe n'a pas été géré de la bonne manière. Les gitans auraient apparemment dû être évacués. Fallait-il un ordre de la justice, du département, de la commune de Monthey? Ou la police avait-elle la marge de manœuvre nécessaire pour faire respecter la propriété privée?

On a pu voir que nos voisins vaudois sont souvent confrontés à ce genre de situation. Encore ces derniers jours. Aucun dérapage de cette ampleur, bien que les autorités se sentent démunies par rapport à la base légale. La question mérite d'être traitée au niveau fédéral.

Les Vaudois ont l'avantage d'avoir un médiateur, spécialiste des questions liées aux gens du voyage. Une nomination au sein du DSSI d'une personne à cette fonction pourrait aider à gérer ces situations. De plus, nous attendons toujours les résultats du groupe de travail mis en place, il y a plus de 15 ans, quant aux places de stationnement et les solutions envisagées pour éviter ces situations.

Conclusion:

Nous demandons au DSSI:

- d'analyser cet événement, définir les responsabilités et proposer des mesures pour l'avenir
- d'étudier la proposition d'une nomination au sein du département d'un médiateur (sans création d'un nouveau poste, éventuellement en collaboration avec le canton de Vaud)
- de rendre publics les résultats du groupe de travail.

Sion, le 11 septembre 2012  
(09h07)

Groupe PDCB, par  
Pascal Dubosson, député  
Jérôme Buttet, député